

## PARCOURS DE FORMATION 04 : SECRETAIRE COMPTABLE

**Bienvenue sur le parcours de formation Secrétaire comptable, composé de 5 programmes de formation, d'une durée totale de 53 heures 27 minutes.**

L'emploi de secrétaire comptable combine les métiers de secrétaire et de comptable. Le (la) secrétaire comptable exerce des activités d'assistantat administratif et logistique auprès du chef d'entreprise ou d'une équipe. Il (elle) effectue le suivi administratif des fonctions commerciales et ressources humaines. Il (elle) collecte les documents commerciaux de l'entreprise et les informations de paie, pour les services comptables ou l'expert-comptable. Il (elle) gère l'accueil des visiteurs et les appels téléphoniques, assure la prise de rendez-vous et la tenue des agendas, ainsi que l'organisation des réunions et des déplacements de son responsable.

De par sa double compétence dans les domaines du secrétariat et de la comptabilité, l'emploi de secrétaire comptable répond particulièrement aux besoins des petites structures.

La multiplicité des travaux effectués entraîne des interruptions fréquentes et nécessite de bien gérer son temps et se la rigueur. Une bonne connaissance des outils bureautiques est nécessaire.

Certification de qualification professionnelle : Codes des fiches ROME les plus proches : M1608 Secrétariat comptable.

-----

**Ce parcours de formation secrétaire comptable est composé de 5 programmes de formation avec examens en ligne :**

### **P02 Communication**

38 formations / 16 experts / Temps formation vidéo 5h16min / Temps examen 1h15min

### **I04 Initiation Comptabilité**

51 formations / 16 experts / Temps formation vidéo 4h58min / Temps examen 1h

### **A07 Organiser une TPE**

27 formations / 8 experts / Temps formation vidéo 4h32min / Temps examen 1h

### **J01 Droit des affaires**

54 formations / 19 experts / Temps formation vidéo 7h14min / Temps examen 1h15min

### **C02 Comportements professionnels**

38 formations / 29 experts / Temps formation vidéo 5h55min / Temps examen 1h15min

**TOTAL : 208 formations / 89 experts / Temps formation vidéo 27h25min / Temps examen 5h45min**

Temps de travail personnel : prises de notes, recherches complémentaires : 50% du temps de la formation en vidéo : **13h58min**

Préparation des examens : 100% du temps des examens : **5h45min**

**TEMPS TOTAL PARCOURS 04 SECRETAIRE COMPTABLE : 53h27min**

-----

**Objectifs :**

Les objectifs de ce parcours sont de former de manière très pratique :

- aux logiciels les plus communément utilisés dans les entreprises afin d'être opérationnel ;
- aux bases d'organisation, gestion, droit, comptabilité afin de maîtriser les situations courantes de la vie d'une entreprise ;
- à la gestion du temps.

### Prérequis à la formation :

Aucun

### Public visé :

Ce parcours de formation s'adresse :

- aux secrétaires qui veulent évoluer vers un poste d'adjoint de dirigeant de TPE/PME ;
- aux conjoints de dirigeants de TPE qui ont souvent la charge de « l'administratif » de l'entreprise à temps plein ou à temps partiel.

### Experts formateurs :

Les experts qui ont enregistré ces formations sont des informaticiens pour les logiciels, des experts-comptables pour la comptabilité et la gestion, des avocats pour le droit. Dans tous les cas, ils sont des praticiens qui ont en même temps un rôle de conseil des dirigeants d'entreprises.

### Abonnement de formation de 3 mois inclus.

**Prix du parcours : 790 € HT.**

**Coût à l'heure de formation : 7,34 € HT.**

Ce parcours de formation peut être étudié en autoformation (sans soutenir d'examen et d'obtenir une attestation de formation avec les notes obtenues). Dans ce cas, il suffit de souscrire un abonnement. Le parcours sert alors de guide pédagogique.

L'accès à la formation débute dès le règlement de la formation en cas d'inscription avec paiement en ligne ou à l'envoi du mail de convocation à la formation par les équipes de FORCES.

Dans les deux cas (avec ou sans examen), en plus de ce parcours, vous avez accès à l'ensemble de notre catalogue.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

1/ l'Agefiph : [www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) - 0 800 11 10 09 - et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>

2/ le site [service-public.fr](http://service-public.fr) pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

L'équipe pédagogique de LaFormationPourTous.com peut être contactée sur [pedagogie@LaFormationPourTous.com](mailto:pedagogie@LaFormationPourTous.com) (réponse dans les 24 heures ouvrables) et du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h au 01.39.57.64.82.